



## (12) FASCICULE DE BREVET

- (11) N° de publication : **MA 34036 B1** (51) Cl. internationale : **B62H 00/00**  
(43) Date de publication : **05.03.2013**

- 
- (21) N° Dépôt : **34096**  
(22) Date de Dépôt : **12.08.2011**  
(71) Demandeur(s) : **INVENT-WAY, 65 BD GHANDI CITE DAKHLA AGADIR (MA)**  
(72) Inventeur(s) : **ABDELLAH Mhadi**  
(74) Mandataire : **ABDELLAH MHADI**

---

(54) Titre : **UN SYSTEME HYDRAULIQUE PERMETTANT LE BLOCAGE DES ROUES**

(57) Abrégé : LA PRÉSENTE INVENTION CONCERNE UN SYSTÈME HYDRAULIQUE PERMETTANT LE BLOCAGE DES ROUES, CARACTÉRISÉ EN CE QU'IL BLOQUE LES ROUES D'UN VÉHICULE; AVANT, PENDENT ET APRÈS LA POMPE DU CARBURANT AU AUTRES SERVICES, UNE TECHNIQUE EFFICACE DESTINÉE À ÉCHOUER L'INTENTION D'UN CLIENT DE DÉPLACER SON VÉHICULE EN OUBLIANT LE PISTOLET DE DISTRIBUTION DANS LE RÉSERVOIR. A LE FIN DE SERVICE, L'EMPLOYÉ MET LE VÉHICULE EN LIBERTÉ À L'AIDE D'UN INTERRUPTEUR, AUSSI L'INVENTION PEUT UTILISER UN SYSTÈME AUTOMATISÉ CHARGÉ DE METTRE LE VÉHICULE EN LIBERTÉ. POUR EFFECTUER LE FONCTIONNEMENT DE CE SYSTÈME. LE VÉHICULE DOIT CIRCULER SUR UNE PLAQUE (FIG.L. 1) INSTALLÉE AU SOL, CETTE DENIÈRE COMPORTE DES DÉTECTEURS INFRAROUGES (FIG.L. 2) DESTINÉS À DÉTECTER LES ROUES CIRCULÉES SUR LE PLAQUE, DE PLUS ILS DÉTECTENT L'EMPLACEMENT. LES DIMENSIONS ET LES DIAMÈTRES DES ROUES CIBLES. EN SUITE E MICROPROCESSEUR (FIG.L. 3) TRAITE LES DONNÉES DÉTECTÉES AFIN DE FONCTIONNER LES CALES (FIG.L, 5) CONVENABLES POUR SES DIMENSIONS.

## Abrégé de continue de l'invention

La présente invention **concerne** un système hydraulique permettant le blocage des roues, **caractérisé en ce qu'il** bloque les roues d'un véhicule ; avant, pendant et après la pompe du carburant **ou autres services**, une technique efficace destinée à échouer l'intention d'un client de déplacer son véhicule en oubliant le pistolet de distribution dans le réservoir. A la fin de service, l'employé met le véhicule en liberté à l'aide d'un interrupteur, aussi l'invention peut utiliser un système automatisé chargé de mettre le véhicule en liberté. Pour effectuer le fonctionnement de ce système, le véhicule doit circuler sur une plaque (fig.1, 1) installée au sol, cette dernière comporte des détecteurs infrarouges (fig.1, 2) destinés à détecter les roues circulant sur la plaque, de plus ils détectent l'emplacement, les dimensions et les diamètres des roues cibles. En suite le microprocesseur (fig.1, 3) traite les données détectées afin de fonctionner les cales (fig.1, 5) convenables pour ses dimensions.



34036B1  
05 MARS 2013

## Description

La présente invention **concerne** un système hydraulique permettant le blocage des roues, **caractérisé en ce qu'il** bloque les roues d'un véhicule ; avant, pendant et après la pompe du carburant **ou autres services**, une technique efficace destinée à échouer l'intention d'un client de déplacer son véhicule en oubliant le pistolet de distribution dans le réservoir.

L'invention arrive pour sauver certains clients déplacent leurs véhicules en oubliant le pistolet de carburant dans le réservoir, un acte qui peut s'avérer dangereux pour les personnes et le matériel.

Le système hydraulique permettant le blocage des roues **comportant** une plaque de blocage (fig.1, 1), des détecteurs infrarouges (fig.1, 2), un microprocesseur (fig.1, 3), une carte mémoire (fig.1, 4), des tubes ou des cales d'immobilisation (fig.1, 5), une pompe hydraulique (fig.1, 6), un bloc hydraulique (fig.1, 7), la canalisation hydraulique (fig.1, 8), une source électrique (fig.1, 9), des valves à commande électrique (fig.1, 10).

Pour effectuer le fonctionnement de ce système, le véhicule doit circuler sur une plaque (fig.1, 1) installée au sol, ladite plaque (fig.1, 1) comporte des détecteurs infrarouges (fig.1, 2) destinés à détecter les roues circulant sur la plaque, de plus ils détectent l'emplacement, les dimensions et les diamètres des roues cibles. En suite le microprocesseur (fig.1, 3) traite les données détectées afin de fonctionner les cales (fig.1, 5) appropriées pour ses dimensions.

A la fin de service, l'employé met le véhicule en liberté à l'aide d'un interrupteur, aussi l'invention peut utiliser un chargé de mettre le véhicule en liberté. Ce système informatisé lié à une autre appareil de paiement (fig.1, 11), si le paiement est bien reçu, le système de paiement donne l'ordre au microprocesseur pour mettre le véhicule en liberté.

Les détecteurs infrarouges (fig.1, 2) comportant des photodiodes qui se dirigent vers une source de lumière plus faible que l'intensité lumineuse ambiante. L'utilité des photodiodes c'est la détection de l'emplacement, le diamètre et les dimensions de la roue, c'est-à-dire la détection de la lumière; à partir des surfaces moins lumineuses vers les surfaces plus lumineuses de la roue (fig. 2).

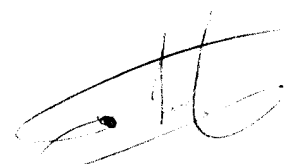
Ladite carte mémoire (fig.1, 4) comporte un logiciel qui détermine les plus cales appropriés au fonctionnement à chaque situation (en fonctionne de l'emplacement, de diamètres et de dimensions des roues détectées).

A cause d'une pompe hydraulique et des valves électriques, le microprocesseur commande au fonctionnement des tubes d'immobilisation, et à la pression intérieure d'huile; c'est-à-dire il commande à la hauteur de chaque cale (fig.3).

Les tubes supportent eux-mêmes afin d'effectuer un angle de 90° devant la roue dans l'objectif de l'immobiliser (fig.3).

## Revendications

- 1- Le système hydraulique permettant le blocage des roues **comportant** une plaque de blocage (fig.1, 1), des détecteurs infrarouges (fig.1, 2), un microprocesseur (fig.1, 3), une carte mémoire (fig.1, 4), des tubes ou des cales d'immobilisation (fig.1, 5), une pompe hydraulique (fig.1, 6), un bloc hydraulique (fig.1, 7), la canalisation hydraulique (fig.1, 8), une source électrique (fig.1, 9), des valves à commande électrique (fig.1, 10).
- 2- Le système hydraulique permettant le blocage des roues, **caractérisé en ce qu'il** bloque les roues d'un véhicule ; avant, pendant et après la pompe du carburant **ou autres services**, une technique efficace destinée à échouer l'intention d'un client de déplacer son véhicule en oubliant le pistolet de distribution dans le réservoir.
- 3- Le système hydraulique permettant le blocage des roues selon les revendications 1 et 2, **caractérisé en ce que** le véhicule doit circuler sur une plaque (fig.1, 1) installée au sol.
- 4- Procédé les revendications 1 à 3, **caractérisé en ce que** ladite plaque (fig.1, 1) comporte des détecteurs infrarouges (fig.1, 2) destinés à détecter les roues circulant sur la plaque, de plus ils détectent l'emplacement, les dimensions et les diamètres des roues cibles.
- 5- Procédé les revendications 1 à 4, **caractérisé en ce que** le microprocesseur (fig.1, 3) traite les données détectées afin de fonctionner les cales (fig.1, 5) appropriées pour ses dimensions.
- 6- Procédé les revendications 1 à 5, **caractérisé en ce qu'en** fin de service, l'employé met le véhicule en liberté à l'aide d'un interrupteur, aussi l'invention peut utiliser un chargé de mettre le véhicule en liberté. Ce système informatisé lié à une autre appareil de paiement (fig.1, 11), si le paiement est bien reçu, le système de paiement donne l'ordre au microprocesseur pour mettre le véhicule en liberté.
- 7- Procédé les revendications 1 à 6, **caractérisé en ce que** Les détecteurs infrarouges (fig.1, 2) comportant des photodiodes qui se dirigent vers une source de lumière plus faible que l'intensité lumineuse ambiante. L'utilité des photodiodes c'est la détection de l'emplacement, le diamètre et les dimensions de la roue, c'est-à-dire la détection de la lumière; à partir des surfaces moins lumineuses vers les surfaces plus lumineuses de la roue (fig. 2).
- 8- Procédé les revendications 1 à 7, **caractérisé en ce que** La carte mémoire (fig.1, 4) comporte un logiciel qui détermine les plus cales appropriés au fonctionnement à chaque situation (en fonctionne de l'emplacement, de diamètres et de dimensions des roues détectées).
- 9- Procédé les revendications 1 à 8, **caractérisé en ce que** la pompe hydraulique et les valves électriques permettant au microprocesseur de commander au fonctionnement des tubes d'immobilisation, et à la pression intérieure d'huile; c'est-à-dire il commande à la hauteur de chaque cale (fig.3).
- 10- Procédé les revendications 1 à 9, **caractérisé en ce que** les tubes supportent eux-mêmes afin d'effectuer un angle de 90° devant la roue dans l'objectif de l'immobiliser (fig.3).



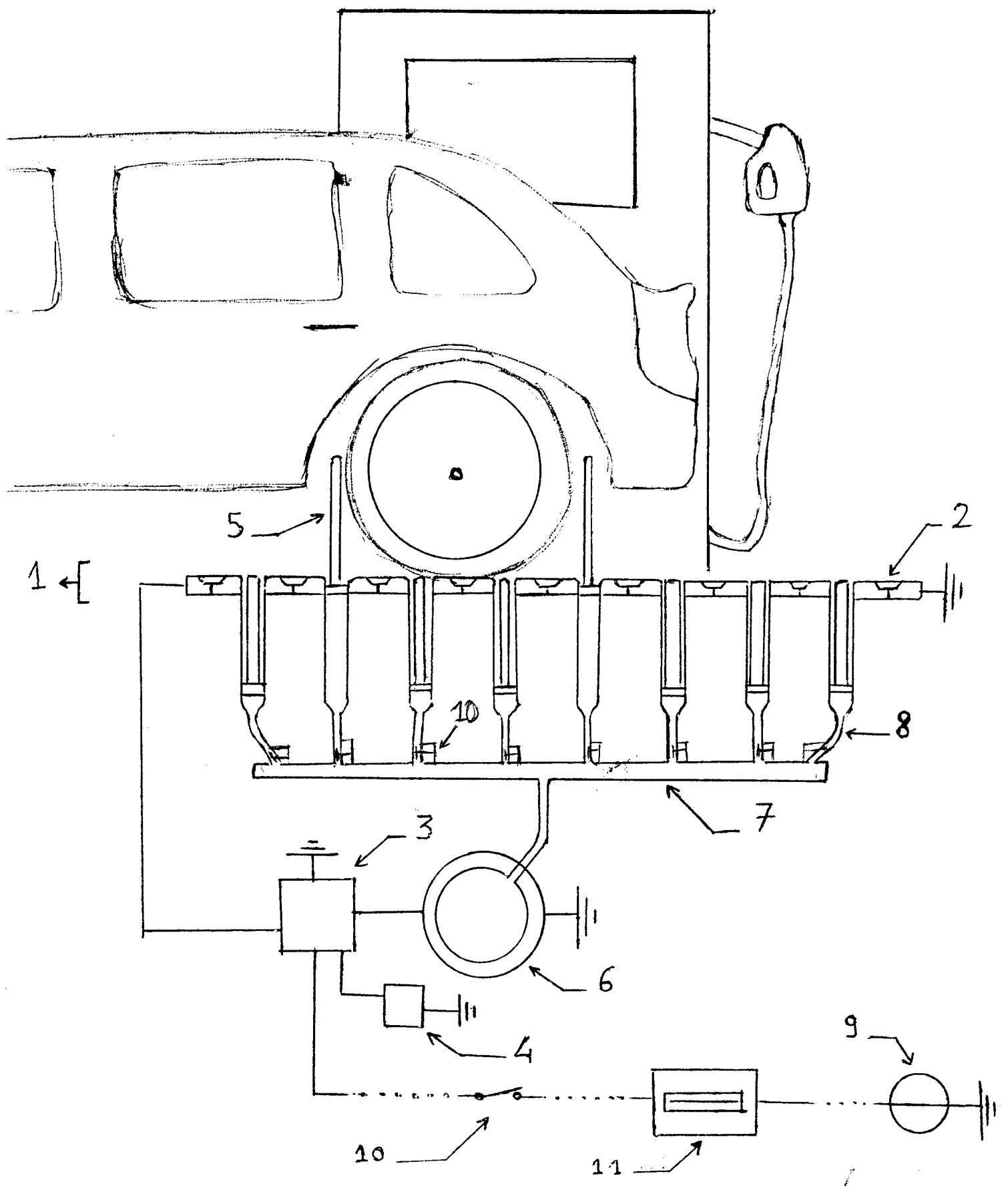


FIG. 1

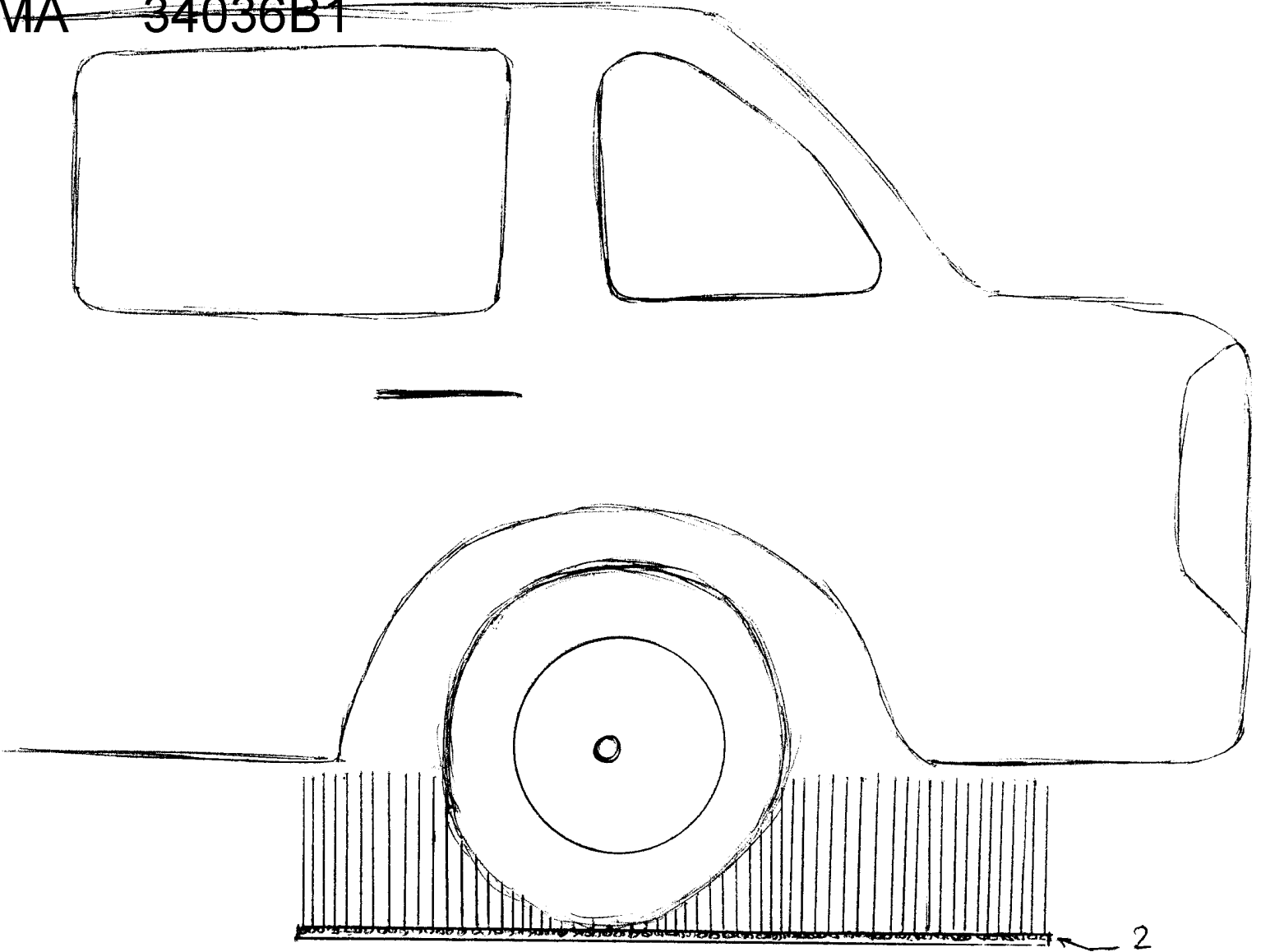


Fig. 2

Handwritten signature or initials.

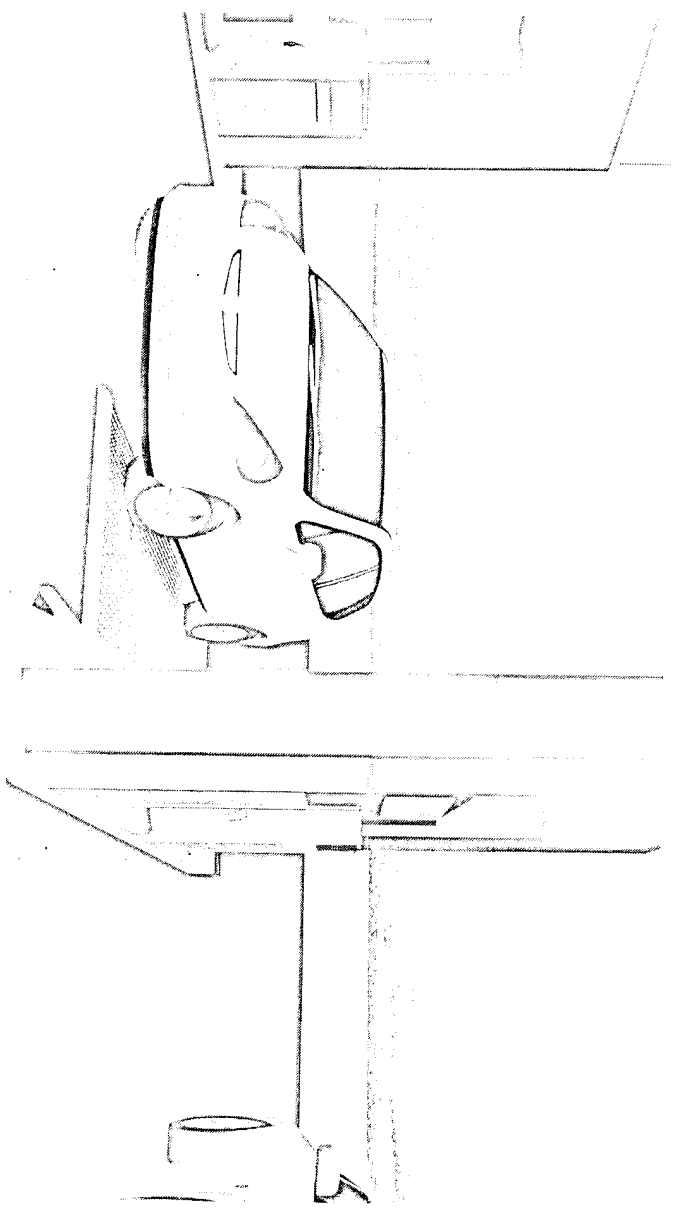
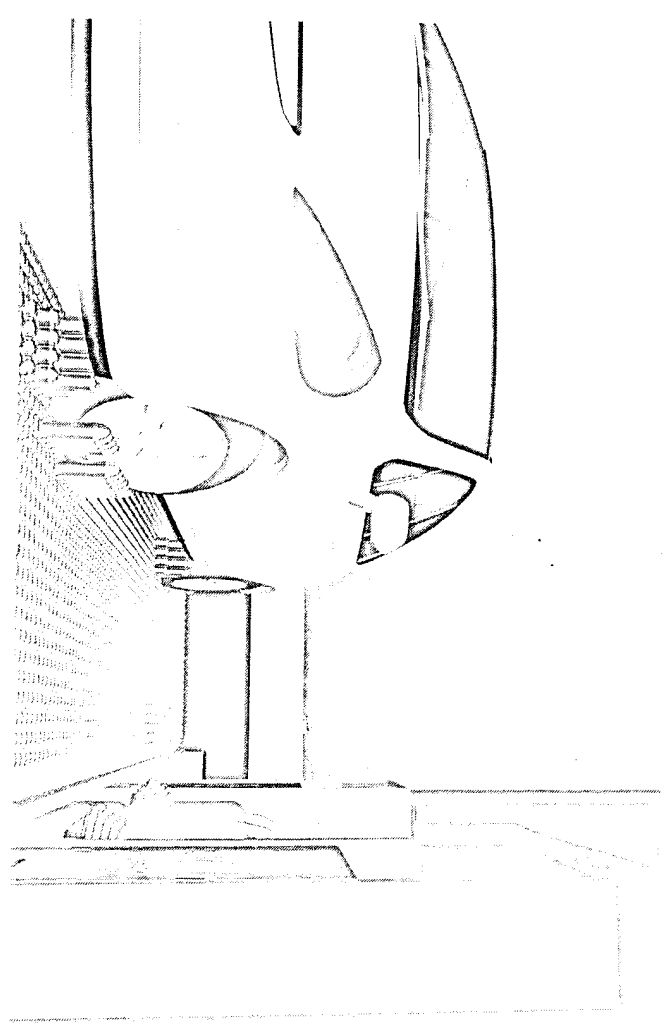


Fig. 3



A handwritten signature or set of initials, possibly 'S.H.', located in the bottom right corner of the page.